



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



« Vous avez demandé les urgences, Ne quittez pas » (Formation urgente vite fait...mal fait).

Manifestement, gérer une situation d'urgence ne fait pas parti des compétences de certaines personnes qui occupent des postes stratégiques au sein de l'établissement. En effet, s'occuper de modifier un planning pour plusieurs agents, 7 jours avant le début d'une formation, qui est sortie subitement « tel un lapin d'un chapeau de magicien », n'est clairement pas chose aisée. Il est pourtant avéré par toute personne compétente que travailler dans l'urgence est un principe nauséabond ... du moins, pour qui possède un minimum de bon sens. Mais le bon sens n'est apparemment pas le fort de notre administration, qui exige toujours tout dans l'URGENCE.

Des collègues en CA, qui ont repris lundi 5 octobre 2020, ont eu la surprise d'être positionnés sur une formation se déroulant sur 2 journées (coupure) et dont ils n'ont appris l'existence qu'à 13h lors de leur prise de poste !!!! Ces collègues ont pourtant été prévenus sur leur boîte mail justice (dont l'accès n'est possible depuis l'extérieur de l'établissement) et par courrier dans la boîte aux lettres des équipes (située elle aussi à l'intérieur de l'établissement!). Tout est normal !

Nous pouvons concevoir la difficulté d'organisation, au vue du caractère « urgent », mais un minimum de bon sens et de sérieux aurait permis de positionner cette équipe à des dates ultérieures.

Y a-t-il un objectif de fixé pour des formations sur le Surveillant acteur ? Il semblerait que oui, tant le travail d'organisation a été bâclé. Donc surveillant acteur oui, mais dans un mauvais film administratif de série Z.

Visiblement cette formation revêt un caractère prioritaire, au détriment du bon fonctionnement et de la sécurité de l'établissement, pour amener à un tel nombre de postes découverts en détention.

Le SPS pose la question de la validité de cette mascarade que l'on appelle CTS : Un obscure endroit où de nombreuses décisions sont VALIDÉES, ACTÉES et parfois OUBLIÉES dans la minute car jamais mises en œuvre. COMMENT NE PAS ENRAGER !!! Le 10 mars dernier, il a été rappelé que lors d'un de ces regroupements de « *bonimenteurs* », en décembre 2019, il avait été acté que les formations seraient placées sur les périodes de volantes :

la formation

CE : la formation continue tout au long de la vie professionnelle fait partie de la loi Jospin. Dans le cadre du surveillant acteur, la formation est sur 4 jours.

Les organisations syndicales contestent le fait que la formation se déroule sur un RH

DRH : pour faire suite au dernier CTS de décembre 2019, la formation continue a été replanifiée sur les volantes.

Le bureau local, le 12 octobre 2020.

Site Internet: <http://www.sps-penitentiaire.fr>